

Comité Régional d'Allocation des Ressources Section « Médecine d'Urgence »

Avis du 15 novembre 2021 de la section Médecine d'Urgence du Comité Régional d'Allocation des Ressources Auvergne-Rhône-Alpes

Le Comité Régional d'Allocation des Ressources Auvergne-Rhône-Alpes, a mandaté sa section Médecine d'Urgence pour statuer sur la possibilité de **diffusion en externe** des informations portées à la connaissance de ses membres pendant les réunions.

Lors de sa réunion du 15/11/2021, la section a décidé à l'unanimité des membres présents que les données devraient rester à usage strictement interne du Comité.

Le président
Florent CHAMBAZ